



Dès novembre 2019, **la CGT et son UGICT-CGT** vous interpellaient sur les suppressions et modifications de prestations au CASDEC sur l'hôtel d'un déficit annoncé.

Nous dénonçons cette logique uniquement basée sur des estimations "au doigt mouillé" sans aucune justification.

Aujourd'hui, les chiffres officiels de l'année 2019 sont publiés.

Nous avons raison, le solde est positif alors que la réforme⁽¹⁾ sur les chèques culture n'est pas entrée en vigueur.

Alors, après avoir augmenté le montant des réserves du CASDEC après affectation des résultats 2019 :

- Avant : 564 949 euros

- Après : **584 660 euros**

ne risquons nous pas de voir un bénéfice 2020 encore plus important après le résultat financier de la modification (au détriment des agents) du plafond d'attribution des chèques culture?

Le comité d'action social a un fond de roulement plutôt stable...mais est-ce son rôle de le faire progresser tous les ans par la baisse de sa participation sur les prestations?

Si les agents bénéficient de plus en plus nombreux des prestations, **la CGT et son UGICT-CGT réclament une augmentation des subventions versées par la Ville de Rennes, son CCAS et Rennes Métropole et non une baisse des participations ou suppression de prestation!!!**

Pour **la CGT et son UGICT-CGT**, les prestations acquises tout au long du mandat doivent être maintenues et améliorées. Non pas l'inverse!

C'est pourquoi nous défendons un CASDEC, au plus près des agents, équitable, alliant progrès social et éducation populaire, afin de vous accompagner dans votre quotidien

La CGT et son UGICT-CGT font le vœu que le ou la futur.e président.e du CASDEC ne soit ni l'adjoint.e au personnel, ni aux finances et possède une réelle fibre sociale.

(1) <http://rennesmetropole.reference-syndicale.fr/2019/12/casdec-reforme-des-retraites-memes-mensonges-memes-effets/>